

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTE DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 25 JANVIER 2024**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Lucie Gournay, Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Guillaume Marche, Daniel Meyer, Jacques Paviot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva.

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Chambefort, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel.

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni.

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet, Stephanie Falliguerho-Verdieres

Usagers (étudiants) : Franziska Seitz.

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Laure Gallouët, Damien Zanone, Karine Bellance.

Parmi les **membres invités** étaient présents : Denis Bousch, Sonia Birocheau, Jean-Marie Chevalier, Nadia Duchene, Emmanuelle Faure, Anne-Laure Rigeade, Warren Pezé.

Lucie Gournay ouvre le Conseil.

1. Vote : Approbation du PV du 30 novembre 2023

Seuls des amendements de correction orthographique ont été reçus.

Après discussions et lecture des procurations, le procès-verbal du conseil de gestion du 30 novembre est mis au vote et adopté à l'unanimité.

2. Informations

Journée recherche

Emmanuel Fureix présente le déroulé de la Journée recherche qui aura lieu le 9 février 2024. Celle-ci reconduit le principe d'une réflexion entre les 6 principaux laboratoires autour de LLSH et la société dans des supports très divers, dont un jeu « *oura-game* », de la pratique rédactionnelle, un festival FEU. Chaque laboratoire présentera pendant 15 minutes le projet, suivi d'une discussion de même durée.

Point HCERES

Elisabeth Vialle remercie toutes les équipes pour le travail et la méthodologie dans des délais très restreints. Elle indique que contrairement aux annonces de simplification faites par les services centraux, les documents d'auto-évaluation restent complexes. Les départements ont bien transmis les documents à la Direction de l'UFR.

Clément Duyck et Elisabeth Vialle effectuent la relecture et contactent individuellement les départements en cas de problème. Ils confirment que la date de remise de l'ensemble des documents finalisés est fixée au lundi 29 janvier 2024.

Point information sur les élections du collèges des usagers

Karine Bellance a travaillé avec la DAJG sur le process des élections du collège usagers. Après examen des propositions, la DAGJ conseille de déplacer la date de l'élection afin de garantir les délais d'affichage et de campagne. Les affichages seront réalisés début février 2024. Les opérations électorales se dérouleront durant le mois de mars.

Lucie Gournay félicite en aparté Mme Salomé Dahan, représentante du collège étudiant, qui a soutenu sa thèse et obtenu le grade de docteur dernièrement.

Point information sur la JPO

La Journée Porte Ouverte aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à Créteil et à Sénart. Claire Bourdille a réalisé un travail important sur l'organisation de cet événement.

Concours LLSH

L'UFR assurera le 12 février le lancement d'une nouvelle édition du concours LLSH, avec 3 rubriques : Nouvelles, photos, vidéos.

Le concours est ouvert aussi bien aux enseignants, BIATSS, qu'aux étudiants. Elisabeth Vialle indique qu'il ne faut pas s'autocensurer : le gagnant du précédent concours "nouvelles", étudiant en LEA, a par exemple indiqué lors de la remise des prix qu'il n'était pas un grand lecteur, et n'avait pas l'habitude d'écrire.

Projet Notilus – ordre de mission et voyage d'affaire

L'application Notilus doit être lancée en mars 2024, avec comme objectif de centraliser les ordres de mission, les réservations de transport, et les notes de frais, dans le cadre des voyages « d'affaires ».

Karine Bellance et Nicolas Bilet ont assisté à une réunion sur cette thématique le matin même. Karine Bellance indique que malgré les paroles rassurantes du cabinet de conseil qui accompagne le projet, il convient d'être extrêmement précautionneux. Elle recommande aux enseignants chercheurs (départements et laboratoires) d'anticiper le plus possible, et de lancer un maximum d'ordre de mission avant mars. En parallèle du risque lié au déploiement de Notilus, elle insiste sur les problèmes à venir cet été du fait des JO : explosion des prix, surréservation hôtelière, etc.

Si des événements (colloques...) ne peuvent être décalés, il vaut mieux anticiper l'organisation pour ne pas se retrouver bloqué.

L'équipe administrative enverra un mail aux Présidentes et Présidents des comités de sélection pour les préparer.

Plusieurs membres du Conseil, en lien avec des chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés à des UMR CNRS, font part de leurs doutes sur les facilités de déploiement et d'appropriation de Notilus. L'utilisation de cette application semble très problématique au CNRS.

Rappel sur la pause pédagogique et la fermeture obligatoire à l'Ascension

Lucie Gournay rappelle que la pause pédagogique de printemps aura lieu la première semaine de congé et non la seconde (obligation établissement). Elle complète en rappelant la fermeture du campus les 8, 9 et 10 mai 2024. Un mail de rappel partira prochainement.

Karine Bellance est en train de réaliser un important travail de recensement des cours et examens impactés. Une synthèse sera faite prochainement avec des propositions de report de cours et d'examens.

3. Vote : candidatures pour les commissions : pédagogie, moyens, statuts

Lucie Gournay rappelle que 3 sièges sont vacants (commission moyen, commission statuts, commission pédagogie). Karine Lapeyre est la seule candidate pour chacun de ces 3 sièges.

Un vote à bulletin secret est organisé. Lucie Gournay met au vote la candidature de Karine Lapeyre.

Après décompte des voix, Karine Lapeyre est élue, à l'unanimité, membre des 3 commissions.

4. Présentation : Ecri+

Frédérique Sitri présente le projet Ecri+, qu'elle a contribué à lancer avant son arrivée à l'UPEC.

Il s'agit de développer une application de type Projet Voltaire, mais gratuite, et en partant des erreurs rencontrées dans des copies d'étudiants.

Les origines du projet et sa philosophie ont été construites à l'Université Paris Nanterre où la difficulté rédactionnelle des étudiants a été étudiée par l'équipe de linguistes. Les propositions de remédiation, telle que les dictées, ne permettaient pas de résoudre ces difficultés.

L'équipe s'est lancée dans l'élaboration d'un atelier de langue française (ALF) pour avoir des ressources en ligne, qui seraient proposées aux étudiants de L1 de Nanterre.

Ecrit+ est géré par l'Université ouverte de l'humanité (UOH) et a pour objectif de proposer une évaluation des compétences à l'écrit, grâce à un référentiel, ainsi qu'une certification et un partage des ressources entre universités participantes. 15 universités sont aujourd'hui partenaires.

Environ 3000 données sont recueillies et classées pour l'élaboration de ce référentiel. Frédérique Sitri a participé à l'élaboration des questions, des réponses et des explications. Elle indique que sur le site Ecri+, en créant un compte, il est possible de tester ses compétences, mais également de suivre les évaluations des étudiants.

Antoine Serval se demande s'il est possible de calculer le temps que l'étudiant passe sur Ecri+.

Frédérique Sitri répond positivement. Il existe des séminaires entre la recherche et la pédagogie pour répondre aux questionnements entre enseignants. Le statut de partenaire permet de participer aux séminaires et à la certification des évaluations.

Clément Duyck se demande comment l'étudiant passe de l'évaluation à la formation grâce à Ecri+. Frédérique Sitri précise que l'articulation se fait grâce aux ressources en fonction des difficultés de l'étudiant pour l'élaboration des cours.

Nicolas Bilet demande si le dispositif est éligible au compte personnel de formation (CPF).

Frédérique Sitri se renseignera.

Franziska Seitz aimerait savoir s'il y a des supports PDF pour les différents modules : ils sont effectivement en téléchargement sur l'application.

Lucie Gournay précise que les tests de positionnement permettent aux étudiants une plus grande autonomie.

5. Vote : modification du calendrier des jurys de Licence 3 (1^{er} semestre)

Clément Duyck et Elisabeth Vialle souhaiteraient une modification du calendrier pour que les étudiants de L3 puissent disposer de leurs relevés de notes de manière anticipée. En effet, le calendrier *MonMaster* a été avancé de deux semaines par rapport à l'an dernier : l'objectif est de permettre aux étudiants d'avoir leur bulletin du semestre 5 avant l'ouverture de la plateforme MonMaster.gouv.fr

Les jurys de Licence 3 actuels sont positionnés les semaines des 4 et 11 mars 2024. Pour le report des Jurys la semaine du 12 février est proposée, les responsables de licence 3 et directeurs de départements ont été prévenus par mail.

Les jurys ne doivent pas avoir lieu avant le 15 février afin que le service de scolarité puisse faire toutes les vérifications nécessaires.

Franziska Seitz demande la date de remise des notes. Elisabeth Vialle précise qu'il faudra rendre les notes des partiels le 3 février. La scolarité a envoyé les dates de remise des notes dans un courrier.

La modification du calendrier des jurys est mise au vote, et adoptée à l'unanimité.

En aparté, Lucie Gournay remercie les services de la scolarité pour leur travail.

6. Discussion : retour commission pédagogie-moyens

Lors de la commission pédagogie-moyens, la matinée était dédiée au conseil de perfectionnement, afin de présenter les points forts, les points faibles et les pistes d'amélioration de chaque formation. L'après-midi était axée sur la commission pédagogie moyen où le lien entre la projection dans la Nouvelle Offre de Formation (NOF), les contraintes de moyens et les envies de pistes d'amélioration ont été abordées.

Le cadrage des futures maquettes fera l'objet de proposition.

Il y a eu un vrai dialogue entre les différentes directions notamment au niveau d'un partage de structure de Licence pour plus de visibilité du contenu de la formation, mais aussi de visibilité de l'offre de formation générale.

Un état des lieux a également été fait sur le niveau Master. Il y a un intérêt partagé pour faire un Master adossé à une discipline avec une option/spécialité ingénierie de la recherche et médiation. Un projet de Master médiation culturelle est en cours de réflexion et reste à préciser.

Alexandre Borrel demande si cela inclurait les concours administratifs, de journalisme, etc.

Clement Duyck répond qu'il faudrait en effet bien définir les contours.

Guillaume Marche se demande si *l'ingénierie de la recherche* ne permet pas davantage de débouchés que la médiation culturelle :

Il faudra bien se coordonner pour ne pas perdre les étudiants.

L'insertion professionnelle à l'UFR de Lettres est plutôt bonne selon les retours des questionnaires de situation à 12 et 18 mois. Un nouvel outil de travail sera mis en place par le ministère, les données seront moins détaillées mais plus fines au niveau du délai.

7. Vote : ouvertures de groupes

Les directions de département d'Anglais, Histoire, LEA Créteil, LEA Sénart, Lettres et Philosophie ont fait part de leurs besoins à Damien Zanone.

- Le département Anglais en Licence 3 souhaiterait deux groupes en supplément.
- Le département Histoire un groupe supplémentaire.
- Le département LEA Créteil a émis plusieurs demandes :
 - Un deuxième groupe pour l'ensemble de la formation allemand.
 - Un septième groupe en anglais
 - Un septième groupe en espagnol pour les Licence 1
 - Un groupe supplémentaire en espagnol Licence 3
- Le département LEA Sénart aimerait
 - Pour la Licence 1, deux groupes supplémentaires
 - Pour la Licence 3, un groupe supplémentaire
- Le département Lettres souhaiterait ajouter un troisième groupe aux deux groupes déjà prévus pour les Licence 1
- Le département de Philosophie souhaiterait un groupe d'expression française pour les Licence 1
- Le département géographie souhaiterait un groupe en plus pour les TD pour les Licence 1

Le vote des ouvertures de groupes est voté à l'unanimité.

8. Vote : crédits pédagogiques

Damien Zanone rappelle que quatre appels sont organisés chaque année. Le total demandé pour cet appel est de 14 500 € sur un budget total de 25 000€. Ces crédits concernent l'entièreté du semestre jusqu'au mois de juin.

Un autre appel aura lieu le 28 mars pour les besoins qui ne seront pas traités lors de ce conseil.

Les besoins actuels sont les suivant :

Allemand 110€ : peinture allemande

Communication : - 1610€ pour 1 voyage d'étude Bruxelles.

- 1000 € pour un forum des métiers en Master.

Deust bureautique et média : 752€ pour une Visite expo.

Géographie : - 900€ restitution projet tutoré

- 8280 € Stage de terrain L3

Histoire : - 80€ visite guidée musée de la Poste

- 90€ Financement d'une visite guidée musée de l'Homme

- 350€ Visite des galeries du château de Versailles

- 150€ Impression de poster

- 630€ Visite aux oraux du capes à Châlons-en-Champagne (sous réserve de

vérification du cadrage à la demande de Nicolas Bilet)

Langues romanes : - 250 € Séance spéciale aux cinémas du Palais

Nicolas Bilet demande si le cadrage actuel voté par le conseil prévoit le financement par l'UFR d'actions à destination d'étudiants qui ne sont pas inscrits dans l'UFR. Un débat s'ensuit pour savoir s'il faut considérer ou non les étudiants de MEEF comme des étudiants de l'INSPE ou de l'UFR.

Guillaume Marche précise qu'il est certes important d'être vigilant, mais que les Masters MEEF restent portés par l'UPEC, il n'est pas plus interpellé par cette demande de financement que cela.

Lucie Gournay indique que son équipe vérifiera que la demande du département Histoire pour les étudiants inscrits en MEEF à l'INSPE est bien possible. Elle propose de mettre au vote les demandes, en plaçant la demande des MEEF sous réserve de vérification de légalité.

Les crédits pédagogiques sont mis au vote et adoptés à l'unanimité.

9. Vote : crédits Master

Damien Zanone présente les deux demandes qui lui ont été remontés par les directeurs de Master.

Pour le département d'Histoire : Marie Godo dont la recherche nécessite un voyage à Angers de 250€

Pour le département de Géographie : Charlotte Carpentier prévoit un déplacement en Inde de 250€, Après échanges, le Conseil s'accorde à ce qu'il soit demandé à l'étudiante de contacter la DRI pour demander des financements complémentaires.

Les crédits Master sont mis au vote

Les crédits Master sont votés à l'unanimité.

10. Questions diverses

Lucie Gournay revient sur l'exonération des frais d'inscriptions DU patrimoines votée au dernier Conseil, le même problème se pose pour le DU égalité. On applique la même règle pour tous les DU, puisque le vote du dernier Conseil avait une portée générale.

Karine Lapeyre met en lumière le fait que les règles concernant les absences mentionnées dans les livrets pédagogiques ne sont présentes que sur les LANSAD. Elle voudrait des clarifications sur les règles à appliquer.

Elisabeth Vialle rappelle que si l'étudiant n'est pas là à un contrôle, et ce même s'il a un certificat maladie, il convient de mettre un zéro.

Nadia Duchêne souhaite savoir si les responsables de formation sont obligés d'accepter un stage en 100% télétravail si un étudiant le demande. Nicolas Bilet répond que si la loi autorise un stage en 100% télétravail, les validations restent à la discrétion des enseignants, qui apprécient le contenu des missions et les modalités de suivi pour trancher. Les enseignants restent donc libres de toutes obligations.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions diverses, Lucie Gournay lève la séance.